



**INFORMATIONS  
SÉCURITÉ PATIENTS**

**COVID-19 importation du médicament PROPOFOL PF 1%  
200 mg/20 ml  
Attention aux erreurs médicamenteuses**

*A l'attention des pharmaciens hospitaliers*

Madame, Monsieur,

En accord avec l'ANSM, dans le cadre de la pandémie de COVID-19, Santé Publique France met à disposition à titre exceptionnel et transitoire, la spécialité **PROPOFOL PF 1% 200 mg/20 ml** en provenance de Turquie.

**ATTENTION : la spécialité importée ne fait pas l'objet d'un contre étiquetage en français.**

Pour prévenir un risque d'erreurs médicamenteuses, vous trouverez ci-dessous des informations sur cette spécialité

**Nous vous demandons de les mettre à disposition IMPÉRATIVEMENT des professionnels de santé qui vont administrer le médicament aux patients**

**Photos du médicament importé**

Conditionnement secondaire



Conditionnement primaire



La spécialité importée **est similaire** à la spécialité **PROPOFOL FRESENIUS 10 mg/ml émulsion injectable ou pour perfusion ampoule de 20 ml, commercialisée en France, en termes de composition, voie et modalité d'administration**

	Médicament français	Médicament importé de Turquie
Dénomination commerciale	Propofol Fresenius 10 mg/ml	Propofol –PF 1%
DCI	Propofol	Propofol
Concentration	10 mg/ml	10 mg/ml
Volume du flacon	<b>20 ml</b>	<b>20 ml</b>
Quantité totale de principe actif par flacon	<b>200 mg</b>	<b>200 mg</b>

Nous vous informons que SANTE PUBLIQUE FRANCE assure la responsabilité des lots importés de ce médicament, notamment en ce qui concerne la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Contact: [qualite\\_covid19@santepubliquefrance.fr](mailto:qualite_covid19@santepubliquefrance.fr)

Les effets indésirables et les risques d'erreurs médicamenteuses détectés sont à déclarer auprès du Centre Régional de pharmacovigilance (CRPV) de la région concernée ou via le portail de signalement des événements sanitaires indésirables du Ministère de la Santé.